



Action 2 - Itinéraires techniques
et données économiques



Production de veaux de lait en AB, Race conformée Christophe ROUX à Toulon-sur-Allier (03),

Synthèse de 2 campagnes de suivi (2021/2022 et 2022/2023)

Fiche technique – Compte Rendu de suivi



Chiffres clés exploitation

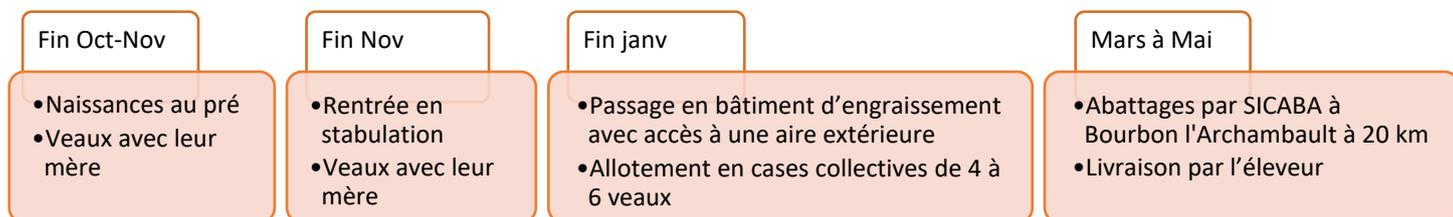


1 UMO en individuel, **conversion Bio en 2009**.
 SAU de 118 ha, dont 84 ha SFP (3/4 PT + méteil fourrager + maïs ensilage)
 Mixte Bovin-Ovin. Troupeau bovin de race Limousine (+ tantes laitières) : production de veaux de lait légers de moins de 6 mois depuis 2011. Commercialisation au groupement COPEBIO
 Production de viande : 28 160 kgv/an

Objectifs de l'éleveur

Finir des veaux pour la boucherie traditionnelle avec des qualités conformes aux attentes des bouchers : carcasses légères (< 160 kg), bien grasses (note de 3), viande peu colorée (rosé très clair à clair) et bien conformées (U)

Itinéraire de production des veaux (exemple veaux nés à l'automne)



Conduite de l'alimentation

| | Pâturage automne | Stabulation (90 jours) | Pâturage début printemps et transition (mars, 20 à 30 jours) | Pâturage printemps |
|---------------|--|---|---|--------------------|
| Vaches | Pâturage et affouragement au pré – Foin ou ENR herbe | Ration mélangée : 12,5 kg MS fourrages (1/3 Ensilage Maïs + 2/3 Foin) + 0,2 kg aliment complet, 1,8 kg triticales, 0,3 kg luzerne déshydratée | Pâturage la journée avec 7 kg ration mélangée | Plein pâturage |
| Veaux | Au pré Lait des mères | Stabulation Lait des mères | Bâtiment d'engraissement 2 tétées/jour et complémentation lactée par les nourrices (dites « tantes ») laitières | |

Les nourrices laitières (vaches qui complètent l'allaitement des mères) reçoivent une complémentation de 30 % de ration mélangée et 3 kg d'aliment en plus.

Ration hivernale moyenne période bâtiment (90 jours, veaux âgés de 1 à 4 mois)

| Ingestion Kg MS / j | Complet 18% MAT | Luzerne déshyd. | Triticale | ENS Maïs | Foin* | ENR herbe | ENR Méteil | Total |
|---------------------|-----------------|-----------------|-----------|----------|--------|-----------|------------|---------|
| 2021 | 1,0 kg | | | 1,8 kg | 5 kg | 3,3 kg | 4,2 kg | 14,5 kg |
| 2022 | 0,2 kg | 0,3 kg | 1,8 kg | 5,1 kg | 7,3 kg | | | 14,7 kg |

Valeur alimentaire de la ration hivernale 2022
62% MS, 9% MAT
0,8 UFL/kg MS
87 PDI/UFL
24% cellulose

* 2/3 Prairie Naturelle (1ère coupe), 1/3 Prairie Temporaire (2ème coupe)

Compléments alimentaires à l'engraissement des veaux

Pas d'utilisation d'aliments concentrés pour les veaux.
 Utilisation de compléments minéraux et vitamines : Oligo-éléments (zinc, cuivre, manganèse, sélénium), Vitamines (A, D3, E) - Argile bentonite : à volonté jusqu'à 10 jours avant abattage

Point de vigilance :

- La conduite du pâturage pour le maintien de la production laitière avec des fourrages annuels d'appoints pour les périodes de moindre pousse de l'herbe.
- La qualité des fourrages récoltés pour optimiser l'équilibre alimentaire de la ration hivernale en MAT notamment.

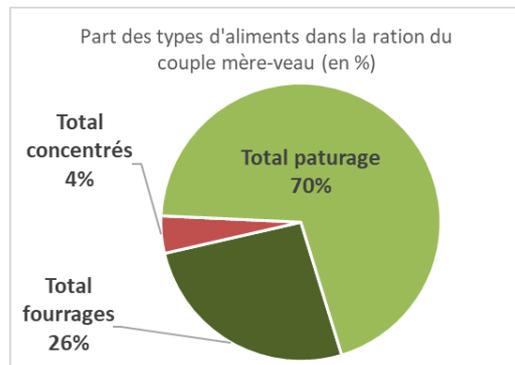
Bilan alimentaire du couple mère veau - annuel

Besoins en surfaces – par type

| | | |
|-------------------|----------------------|------------------|
| Prairies Pâturage | 5 parcs – 4 passages | 0,5 ha |
| Prairies Fauche | Foins & enrubannages | 30 ares |
| Cultures | Mals Céréales | 9 ares 7 ares |

Besoins sur stocks (en kg MS) - Bâtiment et complément pâturage

| | |
|--------------------------------------|----------|
| Céréales | 260 kg |
| Luzerne et complémentaire | 80 kg |
| Foins et enrubannage | 1 350 kg |
| <i>dont complément estival mères</i> | 340 kg |
| Ensilage maïs | 720 kg |



Commentaires sur le bilan alimentaire

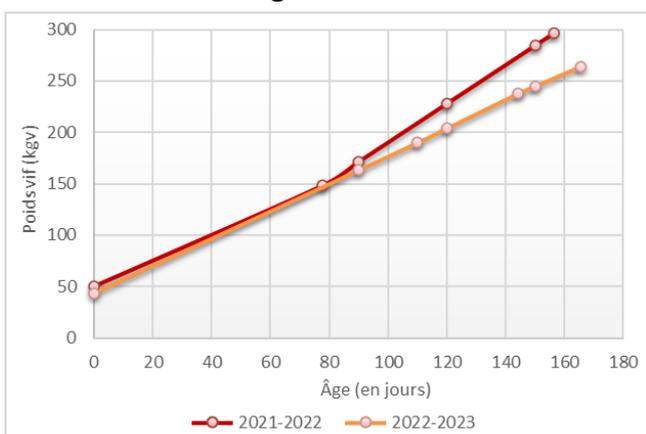
Ration hivernale couvre les besoins élevés des mères et nourrices en pleine lactation. L'utilisation de la mélangeuse augmente le niveau d'ingestion. La production laitière des mères, complétée par le lait des vaches nourrices, permet d'assurer les bonnes performances de croissance des veaux sans complémentation pour obtenir une viande claire conforme à la demande de la filière. En année sèche, il faut compter 25% de fourrage supplémentaire pour compenser le manque d'herbe d'été et début d'automne.

Croissance (naissance – abattage) et bilan abattage

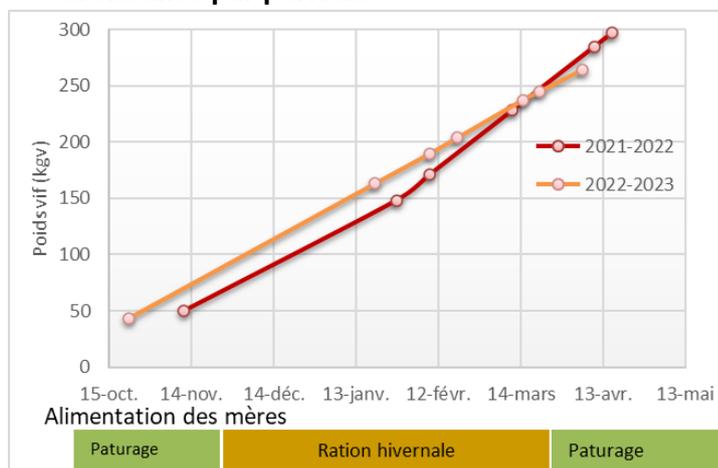
2 lots de Veaux mâles purs Limousins suivis dans le cadre de PROVERBIAL - (n = 6 veaux, lot 2021 ; n = 5 veaux, lot 2022)

Evolution du Poids Vif moyen des lots (en kg)

Croissance selon l'âge



Croissance par période



Gain Moyen Quotidien (en g/j)

| | GMQ 0-90j | GMQ 90-160 j | GMQ Nais-abat |
|------------|----------------|----------------|----------------|
| Lot 2021 | 1 350 g | 1 890 g | 1 580 g |
| Lot 2022 | 1 340 g | 1 340 g | 1 340 g |
| Min | 1 000 g | 1 170 g | 1 150 g |
| Max | 1 610 g | 2 390 g | 1 730 g |
| Moy | 1 350 g | 1 620 g | 1 460 g |

Commentaire sur la croissance observée

La croissance des veaux est exclusivement assurée par les capacités laitières des vaches permises par une alimentation hivernale bien équilibrée, surtout après 2 mois de lactation. La croissance est élevée de la naissance à l'abattage.

Commentaire sur les carcasses

Abattage à 5,5 mois, avec des carcasses lourdes et très bien conformées qui dépassent l'objectif de 160 kgc à la vente, entraînant des pénalités sur le prix.

L'état d'engraissement – entre 2 et 3 – est insuffisant par rapport à un objectif de 3. On observe une grande amplitude des rendements carcasse, très variables d'un veau à l'autre en lien avec le niveau de conformation.

Bilan d'abattage des veaux Limousins

| Veau mâle | Age (j) | Poids départ (kg vifs) | Couleur de viande | Conformation (Normabev) | Etat d'engraissement | Poids carcasse (kg) | Rendement carcasse (%) |
|-----------|---------|------------------------|-------------------|-------------------------|----------------------|---------------------|------------------------|
| Lot 2021 | 163 | 295 | 1,8 | U+ | 2,2 | 179 | 61% |
| Lot 2022 | 164 | 265 | 2,0 | U= | 2,4 | 174 | 66% |
| Min | 141 | 249 | 1,0 | U= | 2,0 | 164 | 58% |
| Max | 184 | 324 | 2,0 | E= | 3,0 | 201 | 72% |
| MOYENNE | 164 | 281 | 2,0 | U+ | 2,3 | 176 | 63% |



Itinéraire veau léger limousin de 6 mois (Né à l'automne)



Caractéristiques

PV abattage
270 à 290 kg

Age abattage
5,5 mois

Poids carcasse
175 kgc

GMQ moyen
1 350 g/j



CONF
U+
GRAS
2+

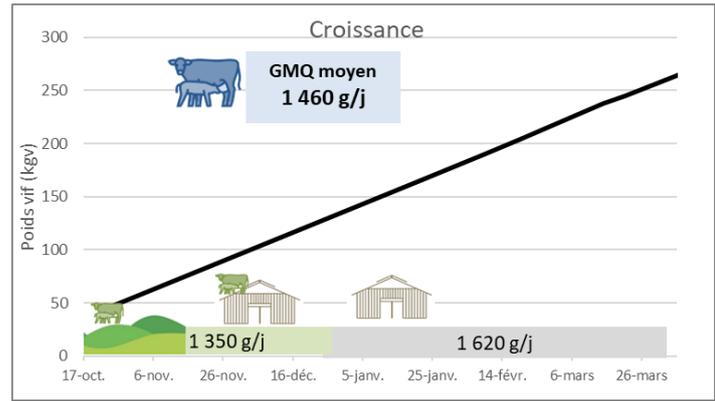


Période de naissance

A S O N D J F M A M J J J
 A S O N D J F M A M J J J

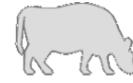
Période de production

RDT CARC 62-63%



Lait

Bilan stocks



Aliments concentrés

340 kg
(2,3 kg/j ration hiver)

0 kg

Fourrages

2 T (foin 55%, ensilage maïs 30%, enrubbage herbe 15%)

Indicateurs alimentation

PART D'HERBE DANS LA RATION DES MERES
80%

De la MS ingérée par an



TEMPS PASSÉ AU PÂTURAGE

20%

Temps de vie au pâturage des veaux

AUTONOMIE ALIMENTAIRE

99%



Part de l'alimentation produite sur l'exploitation

CONSOMMATION DE CONCENTRÉS

340 kg / UGB



Quantité de concentrés consommée par couple mère-veau

Dont
Céréales : 260 kg / UGB
Compléments : 80 kg / UGB

COMPÉTITION ALIMENTATION HUMAINE

3%



Part de protéines consommables par l'homme dans la ration

EFFICIENCE PROTÉIQUE

115%



Part des protéines animales produites consommables / Part de protéines utilisées dans la ration consommables par l'homme

Synthèse sur l'itinéraire de production

Conduite:

Élevage sous la mère au pâturage ou en stabulation pendant les 2 premiers mois, puis engraissement en bâtiment sur aire paillée en case collective. Alimentation exclusivement au lait de leur mère et complétement à celui des autres mères pour l'engraissement. Ainsi la bonne croissance des veaux dépendra de l'alimentation des vaches en toutes saisons et de leurs qualités maternelles. En bâtiment les soins des veaux demande une vigilance tous les jours. En année sèche avec déficit herbager, les besoins de fourrages stockés augmentent de 25%.

Carcasses :

Poids carcasse supérieurs aux attentes de la filière, générant des pénalités sur le prix de vente. Bonne conformation des carcasses mais un état d'engraissement insuffisant. Couleur globalement satisfaisante, malgré la mise à disposition d'une aire d'exercice extérieure conformément au cahier des charges de l'agriculture biologique.



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

CasDar 20AIP1628208 (2021 – 2024)

Proverbial « Produire de la viande biologique qui valorise les territoires avec le troupeau bovin allaitant »

ACTION 2 : Acquisition de connaissances techniques sur la production de nouveaux types de produits AB

La responsabilité du financeur ne saurait être engagée vis-à-vis des analyses et commentaires développés dans la publication

REDACTION : Emmanuel DESILLES (Chambre d'agriculture de l'Allier) : edesilles@allier.chambagri.fr, Marion KENTZEL (Institut de l'Elevage) : marion.kentzel@idele.fr

Juin 2024 – Référence IDELE 0024 311 105 - Crédit photo : Chambre d'agriculture de l'Allier